

Les chiffres clés



PROJET de LOI
de FINANCES
pour 2006

www.minefi.gouv.fr



Le 1^{er} janvier 2006, c'est la date de l'application généralisée de la Lolf dans tous les services de l'État

La nouvelle architecture du budget de l'État

Budget général

- 34 missions
- 132 programmes, sous la direction de 80 responsables de programme
- 614 actions

Hors budget général

- 3 budgets annexes
- 12 comptes spéciaux

Au total 15 missions et 26 programmes

La démarche de performance

- 5 à 10 objectifs par programme
- 1 à 2 indicateurs par objectif

Au total 630 objectifs et 1 300 indicateurs

La déclinaison des programmes dans les services

- Environ 2 300 budgets opérationnels de programme (BOP)* dont près de 2 000 en services déconcentrés
- près de 1 200 responsables de BOP, chacun pouvant être responsable de plusieurs BOP.

* Fraction d'un programme, le BOP décline au niveau opérationnel pour un périmètre déterminé (une partie des actions du programme par exemple) ou pour un territoire (une région, un département...) l'enveloppe financière du programme auquel il est rattaché ainsi que les objectifs et les indicateurs de performance. Il est géré par un responsable identifié.

Les mots clés de la réforme budgétaire

La loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001 (Lolf) fixe le cadre de la nouvelle constitution financière de l'État.

Mission : une mission comprend un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie. Elle peut être interministérielle et constitue l'unité de vote des crédits.

Programme : un programme regroupe les crédits destinés à un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère. Le montant des crédits du programme est limitatif. Lui sont associés une stratégie, des objectifs précis, ainsi que des résultats attendus. Un responsable de programme est nommément désigné.

Action : une action est une composante d'un programme, elle précise la destination de la dépense. Au sein d'un programme, la répartition des crédits entre les actions est indicative.

Titre : le titre précise la nature de la dépense (personnel, de fonctionnement...).

Fongibilité : la fongibilité laisse la faculté de définir la destination et la nature des dépenses lors de l'exécution du programme pour en optimiser la mise en œuvre. La fongibilité est asymétrique car si les crédits de personnel peuvent être utilisés pour d'autres natures de dépenses (fonctionnement, intervention, investissement), l'inverse est interdit.

Projet annuel de performances (PAP) : document accompagnant l'annexe au projet de loi de finances, précisant pour chaque programme la présentation des actions, les objectifs et les indicateurs, la justification des crédits au premier euro, les opérateurs, la comptabilité d'analyse des coûts.

Performance du programme : capacité à atteindre des objectifs stratégiques préalablement fixés, mesurés par des indicateurs qui rendent compte des résultats obtenus. Ces objectifs stratégiques portent sur les effets attendus des politiques publiques (efficacité socio-économique intéressant le citoyen/la collectivité, qualité de service intéressant l'utilisateur, efficacité de la gestion intéressant le contribuable).

Justification au premier euro des crédits (JPE) : les crédits du budget de l'État sont examinés et votés au premier euro. Les documents budgétaires présentent la justification de la totalité des crédits et des effectifs demandés.

En millions d'euros

	LFI 2005	PLF 2006 structure 2005	Changement de périmètre 2006	PLF 2006
A/ Dette publique et garanties	39 973	39 453		39 453
dont dette publique nette	39 848	39 174		39 174
B / Dépenses de personnels				
Rémunérations d'activité	72 162	74 267	166	74 433
Cotisations et contributions sociales	47 526	52 259	-10 008	42 251
Prestations sociales et allocations diverses	1 731	1 524		1 524
Total	121 419	128 050	-9 842	118 208
C/ Autres dépenses				
Dotations des pouvoirs publics	856	872		872
Dépenses de fonctionnement	30 868	32 401	-321	32 081
Dépenses d'investissement	13 504	13 565	18	13 583
Dépenses d'intervention	81 809	61 680	-24	61 657
Dépenses d'opérations financières	35	232		232
Total	127 072	108 752	-328	108 424
Total dépenses budget général (A + B + C)	288 464	276 254	-10 170	266 085
Recettes nettes totales	242 718	229 740	-12 412	217 328
Solde du budget général	-45 746	-46 514	-2 242	-48 757
Solde des comptes spéciaux	571	1 953		1 953
Solde général	-45 175	-44 561	-2 242	-46 804

Variation annuelle en %

	2004	2005	2006
Environnement international			
Croissance des pays de l'OCDE	3,2	2,5	2,5
Croissance de la zone Euro	2,1	1,4	1,9
Prix à la consommation zone Euro	2,1	2,1	1,8
Prix Brent spot (en \$)	38,2	55,2	60,0
Cours euro/dollar	1,24	1,26	1,23
Économie française			
PIB total (en milliards d'euros)	1 648	1 698	1 761
<i>Évolution en volume</i>	2,3	1,5 - 2,0	2,0 - 2,5
<i>Évolution en valeur</i>	4,0	3,0	3,7
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	1,4	1,7	2,0
Dépenses de consommation des ménages	2,0	2,0	2,3
Investissement des entreprises	2,8	3,4	4,3
Exportations	3,1	2,5	5,0
Importations	6,9	5,6	5,6
Prix à la consommation			
<i>Prix hors tabac (moyenne annuelle)</i>	1,7	1,8	1,8
<i>Prix à la consommation (moyenne annuelle)</i>	2,1	1,8	1,8
Solde de la balance commerciale FAB-FAB (milliards d'euros)	-8,3	-28,7	-35,0
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-3,6	- 3,0	-2,9

En millions d'euros

	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisation d'emplois*
Action extérieure de l'État	2 401	2 359	13 589
Administration générale et territoriale de l'État	2 557	2 213	35 517
Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	4 330	2 951	13 045
Aide publique au développement	5 311	3 014	3 131
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	3 913	3 898	5 434
Conseil et contrôle de l'État	453	445	4 841
Culture	2 886	2 803	13 350
Défense	36 972	36 061	334 204
Développement et régulation économiques	3 990	3 957	29 194
Direction de l'action du Gouvernement	536	535	2 954
Écologie et développement durable	633	616	3 717
Engagements financiers de l'État	40 890	40 890	—
Enseignement scolaire	59 740	59 737	1 123 519
Gestion et contrôle des finances publiques	9 029	8 816	136 754
Justice	6 905	5 959	71 475
Médias	345	345	—
Outre-mer	2 268	1 898	4 900
Politique des territoires	865	702	1 549
Pouvoirs publics	872	872	—
Provisions	487	135	—
Recherche et enseignement supérieur	20 557	20 688	149 353
Régimes sociaux et de retraite	4 491	4 491	—
Relations avec les collectivités territoriales	3 000	2898	158
Santé	409	399	—
Sécurité	15 372	14 668	248 279
Sécurité civile	470	464	2 604
Sécurité sanitaire	941	642	5 218
Solidarité et intégration	12 243	12 223	15 191
Sport, jeunesse et vie associative	810	739	7 159
Stratégie économique et pilotage des finances publiques	984	865	8 011
Transports	9 338	9 437	91 783
Travail et emploi	13 663	13 174	10 552
Ville et logement	7 222	7 190	3 103
Total	274 883	266 084	2 338 584

*Répartition indicative (en équivalents temps plein travaillé)

Désignation des recettes En millions d'euros	2005			2006	Variation (%)	
	2004 (résultats)	Loi de finances initiale	Évaluations révisées	Projet de loi de finances	2006/LFI 2005	2006/révisé 2005
A. Recettes fiscales	330 124	340 298	337 839	326 119	-4,2 %	-3,5 %
• Impôt sur le revenu	53 885	55 029	55 960	57 482	4,5 %	2,7 %
• Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	8 683	8 216	7 600	7 240	-11,9 %	-4,7 %
• Impôt sur les sociétés et CSB <i>Impôt sur les sociétés net des restitutions</i>	47 114	51 249	48 470	49 439	-3,5 %	2,0 %
• Autres impôts directs et taxes assimilées	38 923	42 594	39 275	41 471	-2,6 %	5,6 %
• Taxe intérieure sur les produits pétroliers	17 620	16 829	18 955	8 991	-46,6 %	-52,6 %
• Taxe sur la valeur ajoutée <i>Taxe sur la valeur ajoutée nette des remboursements</i>	20 025	20 189	19 600	19 374	-4,0 %	-1,2 %
• Taxe sur la valeur ajoutée <i>Taxe sur la valeur ajoutée nette des remboursements</i>	155 641	163 927	161 800	162 720	-0,7 %	0,6 %
• Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	120 963	127 227	126 400	125 785	-1,1 %	-0,5 %
• Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	271 56	24 850	25 454	20 873	-16,0 %	-18,0 %
B. Remboursements et dégrèvements	-64 472	-68 515	-68 091	-68 378	-0,2 %	0,4 %
• Restitutions d'impôt sur les sociétés	-7 323	-7 655	-8 305	-7 038	-8,1 %	-15,3 %
• Remboursements de TVA	-34 678	-36 700	-35 400	-36 935	0,6 %	4,3 %
• Autres remboursements et dégrèvements	-22 471	-24 160	-24 386	-24 405	1,0 %	0,1 %
A'. Recettes fiscales nettes (A + B)	265 652	271 774	269 748	257 741	-5,2 %	-4,5 %
C. Recettes non fiscales (hors fonds de stabilisation des changes)	36 241	35 750	37 143	24 839	-30,5 %	-33,1 %
• Recettes d'ordre	2 493	2 508	2 705	0	-100,0 %	-100,0 %
• C'. Autres (hors FSC)	33 748	33 242	34 438	24 839	-25,3 %	-27,9 %
D. Prélèvements sur les recettes de l'État	-61 176	-62 298	-63 130	-65 252	4,7 %	3,4 %
• Au profit des collectivités locales	-45 666	-45 728	-45 790	-47 257	3,3 %	3,2 %
• Au profit des communautés européennes	-15 510	-16 570	-17 340	-17 955	8,6 %	3,8 %
Recettes brutes totales (A)+(C)+(D)	305 189	313 741	311 852	285 706	-8,9 %	-8,4 %
Recettes nettes totales du budget général (A')+(C)+(D)	240 717	245 226	243 761	217 328	-11,4 %	-10,8 %
<i>dont recettes fiscales nettes des prélèvements (A')+(D)</i>	204 476	209 476	206 618	192 489	-8,1 %	-6,8 %
Recettes nettes totales du budget général, hors recettes d'ordre (A')+(C')+(D)	238 224	242 718	241 056	217 328	-10,5 %	-9,8 %

Ministères

Plafonds des autorisations d'emplois

Affaires étrangères	16 720
Agriculture et pêche	39 914
Culture et communication	13 966
Défense	440 329
Écologie et développement durable	3 717
Économie, finances et industrie	173 959
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	1 250 605
Emploi, cohésion sociale et logement	13 721
Intérieur et aménagement du territoire	185 984
Jeunesse, sport et vie associative	7 159
Justice	71 475
Outre-mer	4 900
Premier ministre	7 795
Santé et solidarités	15 125
Transport, équipement, tourisme et mer	93 215
Total ministères	2 338 584

Journaux officiels	574
Monnaies et médailles	659
Aviation civile	11 329
Total budgets annexes	12 562

Total PLF 2006	2 351 146
-----------------------	------------------

*Équivalents temps plein travaillé